Etats financiers annuels de SICAV

GENERAL OBLIGATAIRE SICAV

GENERAL OBLIGATAIRE SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 mai 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes FINOR représenté par M. Mustapha MEDHIOUB.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2011	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	12 622 819,781	11 605 713,955
Obligations et valours assimilées		11 739 910,598	10 933 213,962
Obligations et valeurs assimilées Titres des Organismes de Placement Collectif		882 909,183	672 499,993
Titles des Organismes de Placement Collectif		002 909,103	072 499,993
Placements monétaires et disponibilités		4 642 398,956	2 730 963,385
Placements monétaires	6	3 891 650,875	2 284 342,730
Disponibilités	v	750 748,081	446 620,655
•			,
Créances d'exploitation		4 137,272	2 994,852
TOTAL ACTIF		17 269 356,009	14 339 672,192
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	26 934,096	28 725,663
Autres créditeurs divers	9	13 763,336	14 968,189
TOTAL PASSIF		40 697,432	43 693,852
ACTIF NET			
Capital	12	16 499 165,611	13 649 550,430
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		109 909,279	90 104,075
Sommes distribuables de l'exercice en cours		619 583,687	556 323,835
ACTIF NET		17 228 658,577	14 295 978,340
TOTAL PASSIF ET AC	CTIF NET	17 269 356,009	14 339 672,192

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

(Montants exprin	Note	Année 2011	Année 2010
Revenus du portefeuille-titres	5	590 517,872	633 364,606
Revenus des obligations et valeurs assimilées		529 782,147	463 098,878
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		60 735,725	170 265,728
Revenus des placements monétaires	7	86 007,268	191 825,655
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		676 525,140	825 190,261
Charges de gestion des placements	10	(95 829,352)	(107 574,402)
REVENU NET DES PLACEMENTS	_	580 695,788	717 615,859
Autres charges	11	(8 095,208)	(8 083,139)
Autres produits		96,708	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	_	572 697,288	709 532,720
Régularisation du résultat d'exploitation		46 886,399	(153 208,885)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	_	619 583,687	556 323,835
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(46 886,399)	153 208,885
Plus ou moins values réalisées sur titres		(7 006,894)	(49 862,626)
Variation plus ou moins values potentielles sur titres		(2 562,775)	(6 592,533)
RESULTAT DE DE L'EXERCICE	<u> </u>	563 127,619	653 077,561

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note Année 2011	Année 2010
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	563 127,619	653 077,561
Résultat d'exploitation	572 697,288	709 532,720
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 562,775)	(6 592,533)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(7 006,894)	(49 862,626)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(631 832,000)	(774 654,000)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	3 001 384,618	3 074 837,551
Souscriptions		
- Capital	15 427 444,304	51 746 874,477
 Régularisation des sommes non distribuables 	(8 427,432)	(131 331,547)
 Régularisation des sommes distribuables 	662 832,751	2 253 754,121
Rachats		
- Capital	(12 570 080,658)	(48 884 839,427)
- Régularisation des sommes non distribuables	10 248,636	154 169,968
 Régularisation des sommes distribuables 	(520 632,983)	(2 063 790,041)
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 932 680,237	2 953 261,112
ACTIF NET		
En début de période	14 295 978,340	11 342 717,228
En fin de période	17 228 658,577	14 295 978,340
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	138 886	109 836
En fin de période	167 960	138 886
VALEUR LIQUIDATIVE	102,576	102,933
TAUX DE RENDEMENT	3 ,54%	3,64%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1: PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 07 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3: PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 12.622.819,781 , s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût	Valeur au	% actif
		d'acquisition	31/12/2011	net
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		11 497 743,000	11 739 910,598	68,14%
Obligations des sociétés		8 352 593,000	8 529 092,411	49,51%
EO AIL 2009/1	2 000	120 000,000	125 333,917	0,73%
EO AIL 2011/1	1 000	100 000,000	103 116,940	0,60%
EO AMEN BANK 2006 (TMM+1%)	3 000	180 000,000	186 864,386	1,08%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	259 980,000	262 860,238	1,53%
EO SUB AMEN BANK 2009 B EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+	3 000	259 980,000	262 629,290	1,52%
0,85%)	3 000	279 990,000	283 763,585	1,65%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	420 000,000	432 503,818	2,51%
EO ATL 2006/1	3 000	120 000,000	123 409,836	0,72%
EO ATL 2008/1	2 000	80 000,000	82 455,082	0,48%
EO ATL 2010-1(TMM+ 0,75%)	2 000	160 000,000	162 491,401	0,94%
EO ATL 2010-1(TMM+ 0,75%)	5 000	400 000,000	406 228,502	2,36%
EO ATL 2010-2 (TMM+ 1%)	5 000	500 000,000	500 112,853	2,90%
EO SUB Attijari Leasing 2009	2 000	200 000,000	208 221,369	1,21%
EO SUB Attijari Leasing 2009 (TMM+ 1%)	2 000	200 000,000	207 717,624	1,21%
EO SUB Attijari Leasing 2010-1(TMM+ 1%)	5 000	400 000,000	404 875,226	2,35%
E.SUB BH 2007/1	1 500	90 000,000	90 263,754	0,52%
EO BTK 2009	1 000	93 323,000	96 460,048	0,56%
EO CIL 2007/2	3 150	126 000,000	131 618,565	0,76%
EO CIL SUB 2008	4 000	400 000,000	422 310,137	2,45%
EO CIL 2009/1	2 000	120 000,000	122 380,328	0,71%
EO CIL 2011/1	2 000	200 000,000	207 715,069	1,21%
EO CIL 2011/1 (TMM+0,75%)	1 000	100 000,000	103 445,830	0,60%
EO CIL 2011/1 (TMM+0,75%)	2 000	200 000,000	206 891,660	1,20%
EO HL 2008/1	3 000	120 000,000	124 235,017	0,72%

EO HL 2009/1 (Taux fixe 5,75%)	2 000	120 000,000	122 217,050	0,71%
EO HL 2009/1 (TMM+ 1,5%)	3 000	180 000,000	183 275,257	1,06%
EO HL 2009/2	5 000	300 000,000	303 534,426	1,769
EO HL 2010/2	2 000	160 000,000	160 686,164	0,939
EO PANOBOIS 2007	500	40 000,000	41 511,694	0,249
EO SUB TL 2009 (TMM+ 1,25%)	3 000	180 000,000	182 087,111	1,069
EO TL 2007/1	4 000	160 000,000	167 704,548	0,979
EO TL 2010/2 (Taux fixe 5,375%)	2 000	160 000,000	160 845,902	0,939
EO TL 2010/2 (TMM+ 0,75%)	3 000	240 000,000	241 159,790	1,40
EO TL 2011/1 (Taux fixe 5,75%)	2 000	200 000,000	205 153,006	1,19
EO TL 2011/1 (TMM+0,9%)	2 000	200 000,000	204 537,334	1,19
EO TL 2011/2	1 000	100 000,000	100 832,350	0,59
EO TL 2011/2	2 000	200 000,000	200 000,000	1,16
		•	·	
EO UIB 2009/1	2 000	173 320,000	176 820,496	1,03
EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	250 000,000	254 406,558	1,48
EO UIB 2011/2	4 000	400 000,000	400 827,616	2,33
UNIFACTOR 2008	2 000	80 000,000	83 330,274	0,48
EO UTL 2004	2 000	40 000,000	41 689,180	0,24
EO UTL 2005/1	2 000	40 000,000	40 569,180	0,24
Bons du trésor assimilables		3 145 150,000	3 210 818,187	18,64
BTA 6,00 03/2012 (acquis le 09/05/2006)	200	202 400,000	208 026,647	1,21
BTA 6,00 03/2012 (acquis le 09/05/2006)	100	100 950,000	103 977,215	0,60
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	489 000,000	494 481,644	2,87
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	488 750,000	494 231,644	2,87
BTA 8,25 07/2014 (acquis le 06/08/2002)	100	99 640,000	103 095,956	0,60
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	400	414 320,000	422 485,260	2,45
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	150	155 370,000	158 433,499	0,92
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	300	310 950,000	316 944,163	1,84
BTA 6,75 07/2017 (acquis le 13/02/2008)	500	496 850,000	510 807,722	2,96
BTA 5,25 03/2016 (acquis le 14/09/2011)	400	386 920,000	398 334,437	2,31
<u>Titres des Organismes de Pacement</u> <u>Collectif</u>		875 212,009	882 909,183	5,12
Titres des OPCVM		774 190,509	781 420,060	4,54
			101 120,000	.,
FINA O SICAV	1 500	157 336,374	155 836,500	0,90
SICAV ENTREPRISE	1 030	105 162,316	107 789,500	0,63
AXIS TRESORIE	1 034	111 286,667	110 860,310	0,64
SANADET SICAV	3 250	348 188,100	350 041,250	2,03
FCP SALAMETT CAP	2 500 2 500	27 069,552 25 147,500	30 607,500 26 285,000	0,18
ECD CALAMETT DI LIC	/ 2011	∠5 147,500	∠0 ∠85,000	0,15
FCP SALAMETT PLUS	2 300			
FCP SALAMETT PLUS Fonds commun de créances	2 300	101 021,500	101 489,123	0,59
FCP SALAMETT PLUS Fonds commun de créances FCC BIAT P1	100	101 021,500 1 021,500	101 489,123 1 025,389	0,59
Fonds commun de créances	,		·	

Pourcentage par rapport à

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ciaprès :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	<u>Valeur</u> <u>au 31décembre</u>	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2010	11 369 190,617	249 832,140	(13 308,802)	11 605 713,955	
* Acquisitions de l'exercice					
Obligations	1 950 000,000			1 950 000,000	
Bon de trésor assimilables	386 920,000			-	
Titres OPCVM	5 018 427,000			5 018 427,000	
* Remboursements et cessions de l'exercice					
Annuités obligations de sociétés	(1 543 047,000)			(1 543 047,000)	
Titres OPCVM	(4 795 540,108)			(4 795 540,108)	(7 006,894)
Fonds Commun de Créances	(12 995,500)			(12 995,500)	
* Variations des plus ou moins values portefeuilles titres			(2 562,775)	(2 562,775)	
* Variations des intérêts courus		15 904,209		15 904,209	
Soldes au 31 décembre 2011	12 372 955,009	265 736,349	(15 871,577)	12 622 819,781	(7 006,894)

Note 5: Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent à la clôture de l'exercice à $\,$ D : 590.517,872, contre D : 633.364,606 en 2010 et se détaillent comme suit :

	2011	2010
Revenus des obligations et valeurs assimilées Revenus des obligations		
- intérêts	376 983,185	315 299,047
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- intérêts (BTA)	152 798,962	147 799,831

Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif

Revenus des Titres OPCVM

TOTAL	590 517,872	633 364,606
- intérêts	4 576,939	5 306,886
Revenus des parts de Fonds communs de créances		
- Dividendes	56 158,786	164 958,842

Note 6: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 3.891.650,875 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquition	Valeur au 31/12/2011
Billets de trésorerie	2 700 000	2 688 965,122	2 692 217,923
TUNISIE FACTORING au 09/01/2012 à 4,75%	1 200 000	1 198 735,002	1 198 987,999
C.I.L au 23/02/2012 à 4,5%	500 000	495 550,062	497 379,479
UNIFACTOR au 09/02/2012 à 4,82%	1 000 000	994 680,058	995 850,445
Dépôt à vue	1 200 000	1 199 291,190	1 199 433
PENSION ATB au 09/01/2012 à 2,66%	1 200 000	1 199 291,190	1 199 432,952
TOTAL Pourcentage par rapport à l'Actif	3 900 000	3 888 256,312	3 891 650,875

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à D : 86.007,268, contre D : 191.825,655 au 31/12/2010 et se détaille ainsi :

	2011	2010
Intérêts des billets de trésorerie	44 130,850	172 143,032
Intérêts des dépôts à vue	21 562,847	19 682,623
Intérêts des certificats de dépôts	20 313,571	-
TOTAL	86 007,268	191 825,655

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2011 à D : 26.934,096 contre D : 28.725,663 au 31/12/2010 et se détaille ainsi :

Total	26 934,096	28 725,663
Rémunération du gestionnaire	24 574,096	26 365,663
Rémunération du dépositaire	2 360,000	2 360,000
	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2011 à D : 13.763,336 contre D : 14.968,189 au 31/12/2010 et se détaille ainsi :

	31/12/2011	31/12/2010
Honoraires du commissaire aux		<u> </u>
comptes	7 055,391	7 159,860
Autres	6 707,945	7 808,329
Total	13 763,336	14 968,189

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/12/2011 à D : 95.829,352 contre D : 107.574,402 pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	31/12/2010
Commission de gestion de la CGI	93 469,352	105 214,402
Rémunération du dépositaire	2 360,000	2 360,000
Total	95 829,352	107 574,402

Note 11 : Autres charges

Le solde de ce compte s'élève au 31/12/2011 à D : 8.095,208 contre D : 8.083,139 à l'issue de l'exercice précédent, et se détaillant ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	31/12/2010
Honoraires du commissaire aux comptes	8 000,000	8 000,000
Autres	95,208	83,139
	8 095,208	8 083,139

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de l'exercice 2011 se détaillent ainsi :

Capital	au	31	-12	-201	n
Cabilai	au	υı	- 12:	-20	ıv

Montant	13 649 550,430
Nombre de titres	138 886
Nombre d'actionnaires	309

Souscriptions réalisées

Montant	15 427 444,304
Nombre de titres émis	156 976
Nombre d'actionnaires nouveaux	142

Rachats effectués

Montant	(12 570 080,658)
Nombre de titres rachetés	(127 902)
Nombre d'actionnaires sortants	(172)

<u>Autres mouvements</u> Régularisation des sommes non distribuables, exercice	
en cours	1 821,204
Plus ou moins values réalisée sur titres Variation des plus ou moins values potentielles sur	(7 006,894)
titres	(2 562,775)

Capital au 31-12-2011

Montant	16 499 165,611
Nombre de titres	167 960
Nombre d'actionnaires	279

Note 13 : Autres informations

13.1. Données par action et ratios pertinents

Données par action	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Revenus des placements Charges de gestion des placements	4,028 (0,571)	5,941 (0,775)	6,121 (0,793)	4,801 (0,608)	5,645 (0,645)
Revenus net des placements	3,457	5,166	5,327	4,193	5,001
Autres charges Autres produits	(0,048) 0,001	(0,058)	(0,064)	(0,061)	(0,080)
Résultat d'exploitation (1)	3,410	5,108	5,264	4,132	4,921

Régularisation du résultat d'exploitation	0,279	(1,103)	(0,979)	0,176	(0,116)
Sommes distribuables de l'exercice	3,689	4,005	4,285	4,308	4,805
Variation des plus (ou moins) values potentielles Plus (ou moins) values réalisées sur cession	(0,015)	(0,047)	(0,005)	(0,012)	(0,049)
de titres	(0,042)	(0,359)	(0,123)	0,061	(0,447)
Plus (ou moins) values sur titres (2)	(0,057)	(0,406)	(0,128)	0,049	(0,495)
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	3,353	4,701	5,135	4,181	4,426
Résultat non distribuable de l'exercice	(0,057)	(0,406)	(0,128)	0,049	(0,495)
Régularisation du résultat non distribuable	0,011	0,164	(0,090)	(0,031)	0,050
Sommes non distribuables de l'exercice	(0,046)	(0,242)	(0,219)	0,018	(0,445)
Valeur liquidative Ratios de gestion des placements	102,576	102,933	103,270	103,402	103,876
Charges / actif net moyen	0,56%	0,75%	0,77%	0,59%	0,62%
Autres charges / actif net moyen Résultat distribuable de l'exercice / actif net	0,05%	0,06%	0,06%	0,06%	0,08%
moyen	3,59%	3,88%	4,15%	4,16%	4,62%

Note 13: Autres informations

13.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La banque "ARAB TUNISIAN BANK", assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D: 2.000 HT.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 30 Mars 2009, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « GENERALE- OBLIG SICAV » pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 17.269.356, un actif net de D : 17.228.659 et un bénéfice de D : 563.128, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «GENERALE- OBLIG SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « GENERALE- OBLIG SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

BO N° 4105 du Lundi 14 Mai 2012

PAGE 13

Vérifications et informations spécifiques

4. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 27 avril 2012

Le commissaire aux comptes

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 27 avril 2012

Le commissaire aux comptes

FINOR

Mustapha MEDHIOUB